
États financiers de
La Fondation de l'Hôpital
de Montréal pour enfants

31 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte s.é.n.c.a.c. /s.r.l.¹

Le 23 septembre 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2014

Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	2014	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Dons	6 886 584	10 535 021	913 559	18 335 164	5 760 744	14 463 386	480 708	20 704 838
Opération Enfant Soleil	—	2 758 123	—	2 758 123	—	2 525 045	—	2 525 045
	6 886 584	13 293 144	913 559	21 093 287	5 760 744	16 988 431	480 708	23 229 883
Revenus de placement – montant net	3 4 322 829	4 669 928	—	8 992 757	2 446 059	2 550 345	—	4 996 404
	11 209 413	17 963 072	913 559	30 086 044	8 206 803	19 538 776	480 708	28 226 287
Charges								
Salaires et charges sociales	2 299 684	340 000	—	2 639 684	2 122 158	332 530	—	2 454 688
Frais de campagne	983 672	256 880	—	1 240 552	611 455	495 119	—	1 106 574
Publicité et reconnaissance des donateurs	75 634	54 415	—	130 049	83 893	87 248	—	171 141
Frais généraux et administratifs	407 770	4 459	—	412 229	380 992	57 327	—	438 319
Honoraires et consultation	277 887	9 200	—	287 087	178 410	4 058	—	182 468
Loyer	251 585	44 889	—	296 474	205 587	86 532	—	292 119
Amortissement des immobilisations	48 181	9 799	—	57 980	23 833	9 799	—	33 632
	4 344 413	719 642	—	5 064 055	3 606 328	1 072 613	—	4 678 941
Excédent des produits sur les charges avant contributions	6 865 000	17 243 430	913 559	25 021 989	4 600 475	18 466 163	480 708	23 547 346
Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants								
Services et matériel hospitaliers	784 072	1 008 858	—	1 792 930	858 027	222 341	—	1 080 368
Services et matériel de recherche	2 844 857	4 291 893	—	7 136 750	3 174 186	5 080 968	—	8 255 154
Autres dons affectés	43 638	1 598 495	—	1 642 133	89 332	1 787 870	—	1 877 202
Rénovations, loyer et autres priorités	630	1 510 197	—	1 510 827	12 075	2 720 439	—	2 732 514
	3 673 197	8 409 443	—	12 082 640	4 133 620	9 811 618	—	13 945 238
Excédent des produits sur les charges	3 191 803	8 833 987	913 559	12 939 349	466 855	8 654 545	480 708	9 602 108
Soldes de fonds au début	(10 004 427)	55 528 615	42 374 600	87 898 788	(10 444 475)	46 985 612	41 755 543	78 296 680
Virements interfonds	4 1 797 382	(2 935 929)	1 138 547	—	(26 807)	(111 542)	138 349	—
Soldes de fonds à la fin	(5 015 242)	61 426 673	44 426 706	100 838 137	(10 004 427)	55 528 615	42 374 600	87 898 788

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État de la situation financière

au 31 mars 2014

Notes	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	2014	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif								
	2 052 467	16 561 480	60 962	18 674 909	4 416 633	13 174 708	19 318	17 610 659
Encaisse affectée	—	19 320 774	—	19 320 774	—	16 562 652	—	16 562 652
Débiteurs	206 764	1 312	—	208 076	217 418	3 165	—	220 583
Sommes à recevoir par le Fonds spécial	—	23 564 841*	—	—	—	21 312 224*	—	—
Placements	2 367 463	3 390 413	59 195 826	64 953 702	—	5 709 951	50 216 817	55 926 768
Immobilisations	80 633	40 829	—	121 462	77 318	50 628	—	127 946
Frais payés d'avance	45 204	—	—	45 204	40 795	—	—	40 795
	4 752 531	62 879 649	59 256 788	103 324 127	4 752 164	56 813 328	50 236 135	90 489 403
Passif								
Créditeurs et charges à payer	727 314	392 901	—	1 120 215	826 338	841 813	—	1 668 151
Contributions à payer – Hôpital de Montréal pour enfants	305 700	1 060 075	—	1 365 775	479 564	442 900	—	922 464
Sommes dues au Fonds spécial	8 734 759*	—	14 830 082*	—	13 450 689*	—	7 861 535*	—
	9 767 773	1 452 976	14 830 082	2 485 990	14 756 591	1 284 713	7 861 535	2 590 615
Engagements								
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations	80 633	40 829	—	121 462	77 318	50 628	—	127 946
Affectations d'origine externe	—	61 385 844	33 875 304	95 261 148	—	55 477 987	31 823 198	87 301 185
Affectations d'origine interne	—	—	10 551 402	10 551 402	—	—	10 551 402	10 551 402
Non grevés d'affectations déficitaires	(5 095 875)	—	—	(5 095 875)	(10 081 745)	—	—	(10 081 745)
	(5 015 242)	61 426 673	44 426 706	100 838 137	(10 004 427)	55 528 615	42 374 600	87 898 788
	4 752 531	62 879 649	59 256 788	103 324 127	4 752 164	56 813 328	50 236 135	90 489 403

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	12 939 349	9 602 108
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(6 776 273)	(3 109 465)
Amortissement des immobilisations	57 980	33 632
	6 221 056	6 526 275
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	12 507	114 040
Frais payés d'avance	(4 409)	(1 006)
Créditeurs et charges à payer	(547 936)	877 115
Contributions à payer – Hôpital de Montréal pour enfants	443 311	148 637
	(96 527)	1 138 786
	6 124 529	7 665 061
Activités d'investissement		
Variation de l'encaisse affectée	(2 758 122)	(2 525 046)
Variation nette des placements	(2 250 661)	(1 230 439)
Acquisition d'immobilisations	(51 496)	(86 422)
	(5 060 279)	(3 841 907)
Augmentation de l'encaisse	1 064 250	3 823 154
Encaisse au début	17 610 659	13 787 505
Encaisse à la fin	18 674 909	17 610 659

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de recherche, d'enseignement et de soutien aux activités cliniques de l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants »). La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est reconnue comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i. Fonds d'exploitation

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

ii. Fonds spécial

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir note 9) autres que les dotations.

iii. Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Constatation des produits

i. Dons affectés

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du Fonds spécial. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

ii. Dons non affectés

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

iii. Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

iv. Dons de services

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

v. Dons en nature

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

Partage des charges

Les charges du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants » incluses dans le Fonds spécial sont composées de charges directement attribuables, d'un transfert d'une partie des charges de loyer du Fonds d'exploitation qui sont liées à l'espace supplémentaire requis pour les activités du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants », et d'une partie des salaires et des charges sociales.

Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants

Les contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui inclut les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Méthodes comptables (suite)

Sommes à recevoir par le Fonds spécial (dues au Fonds spécial)

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	33 %
Autre équipement	10 %

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Revenus de placement – montant net

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Intérêts et dividendes	2 443 170	2 120 414
Gains nets (pertes nettes) à l'aliénation de placement	631 660	(1 020 727)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	6 144 613	4 130 192
	9 219 443	5 229 879
Honoraires de gestion et frais de garde	(226 686)	(233 475)
	8 992 757	4 996 404

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires

31 mars 2014

3. Revenus de placement – montant net (suite)

Ces revenus nets de placement se répartissent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Fonds d'exploitation – ressources détenues par le Fonds de dotation*	4 278 545	2 414 227
Fonds d'exploitation – ressources détenues par le Fonds d'exploitation	44 284	31 832
Fonds spécial – ressources détenues par le Fonds de dotation**	4 450 683	2 283 936
Fonds spécial – ressources détenues par le Fonds spécial	219 245	266 409
	8 992 757	4 996 404

* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations pour un montant de 4 278 545 \$ (2 414 227 \$ en 2013) sont composés d'intérêts et de dividendes pour 1 041 424 \$ (930 157 \$ en 2013), de gains nets à l'aliénation de placement de 481 747 \$ (pertes nettes de 519 454 \$ en 2013) et d'une variation de la juste valeur non réalisée des placements de 2 874 412 \$ (2 116 601 \$ en 2013), déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde de 119 038 \$ (113 077 \$ en 2013).

** Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations pour un montant de 4 450 683 \$ (2 283 936 \$ en 2013) sont composés d'intérêts et de dividendes pour 1 119 016 \$ (939 854 \$ en 2013), de gains nets à l'aliénation de placement de 117 374 \$ (pertes nettes de 534 886 \$ en 2013) et d'une variation de la juste valeur non réalisée des placements de 3 310 919 \$ (1 991 218 \$ en 2013), déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde de 96 626 \$ (112 250 \$ en 2013).

4. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs et aux résolutions du conseil d'administration.

5. Encaisse affectée

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1^{er} avril 2007, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsqu'Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts au montant de 321 435 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 (102 552 \$ en 2013) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires

31 mars 2014

6. Promesses de dons

En plus des montants déjà encaissés depuis la création du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants », la Fondation détient des promesses de dons consacrées au projet de construction du nouvel Hôpital de Montréal pour enfants. Les promesses qui sont approuvées par des ententes écrites représentent un total de 12 359 399 \$. Les encaissements prévus au cours des prochains exercices se répartissent comme suit :

	2015	2016	2017	2018	2019 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds spécial	4 198 051	2 738 808	1 951 656	1 364 319	2 106 565	12 359 399

Les promesses de dons verbales qui ont été faites à la Fondation ne sont pas incluses dans cette note.

Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

7. Placements

	2014	2013
	\$	\$
Encaisse	528 715	314 583
Marché monétaire et bons du Trésor	3 011 942	3 237 470
Obligations canadiennes, valeur nominale de 10 125 000 \$ (8 915 000 \$ en 2013)	10 739 373	8 714 637
Fonds communs d'obligations canadiennes	890 493	1 403 728
Actions canadiennes	8 200 037	7 045 933
Fonds communs d'actions canadiennes	911 723	351 318
Actions américaines	6 287 565	4 891 935
Actions internationales	7 284 619	6 312 186
Fonds commun diversifié canadien	27 099 235	23 654 978
	64 953 702	55 926 768

8. Immobilisations

	2014			2013
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel de bureau	42 683	37 139	5 544	3 539
Matériel informatique	348 944	273 855	75 089	73 779
Autre équipement	97 987	57 158	40 829	50 628
	489 614	368 152	121 462	127 946

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Notes complémentaires

31 mars 2014

9. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	2014	2013
	\$	\$
Fonds Campagne de financement	2 588 051	3 364 575
Fonds Corporation Hôpital de Montréal pour enfants	—	1 843 658
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	37 047 281	33 226 614
Autres affectations	21 750 512	17 043 140
	61 385 844	55 477 987

10. Engagements

La Fondation loue plusieurs locaux pour le bénéfice de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Ces baux échoient jusqu'en 2019 et comprennent les loyers annuels suivants :

	\$
2015	649 734
2016	430 500
2017	430 500
2018	430 500
2019	107 625
	<u>2 048 859</u>

De plus, en vertu de contrats de location-exploitation échéant jusqu'en 2019, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités, les loyers annuels suivants :

	\$
2015	124 956
2016	124 956
2017	124 956
2018	124 956
2019	20 826
	<u>520 650</u>

11. Instruments financiers

En vertu de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

Risque de taux d'intérêt

Les obligations détenues par la Fondation portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. Les taux d'intérêt des obligations varient de 1,39 % à 11,00 % (1,20 % à 11,00 % en 2013), et les obligations échoient de 2014 à 2023 (2013 à 2023 en 2013).

Risque de change

La Fondation détient des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

L'état de la situation financière comprend un montant de 6 893 841 \$ (5 640 497 \$ en 2013) de placements libellés en dollars américains, 3 206 438 \$ (2 859 970 \$ en 2013) libellés en euros et 2 917 858 \$ (2 727 564 \$ en 2013) libellés en autres devises.

Politique de placement

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements, le conseiller et le gardien des valeurs ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.) dont les actions combinées pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimum sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

12. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

13. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.